

**PRINCIPES DE SELECTION
EN EQUIPE DE FRANCE**

2026 - 2028

La FFTT souhaite être représentée par une équipe de France (EDF) qui brille par ses résultats dans les catégories seniors.

La FFTT a donc pour objectifs de former et de préparer les pongistes pour réaliser des performances sur les compétitions de référence que sont les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les Championnats d'Europe et les Jeux multisports.

La FFTT, en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport, a défini une organisation centrée uniquement sur des principes de réussite au plus haut niveau avec la création de cellules de performance. Les sélections seront faites en cohérence avec cette ambition.

La sélection en EDF représente, soit une finalité sportive au service du tennis de table français, soit une étape pour atteindre le plus haut niveau.

La FFTT définit les sélections en EDF à l'issue d'un comité de sélection qui prend en compte :

- Les critères de sélection, définis pour chaque compétition par la DTN, basés sur les performances ou le potentiel de performance de l'athlète ;
- les modalités de qualification définies par le CIO, le CNOSF, l'ITTF et l'ETTU aux compétitions concernées (ranking, quotas).

Elle se réserve le droit d'engager les équipes et les individus sur ces compétitions.

**CRITERES DE SELECTION
POUR LES COMPETITIONS DE REFERENCE JEUNES
ANNEE 2026**

Compétitions Jeunes:

- Championnats d'Europe U21 : du 17 au 21 juin 2026
- Championnats d'Europe U15 et U19 : du 10 au 19 juillet 2026
- Jeux Olympiques de la Jeunesse « U17 » : du 31 octobre au 5 novembre 2026
- Championnats d'Europe U13 : du 11 au 15 novembre 2026
- Championnats du Monde Jeunes U15 et U19 : du 21 au 28 novembre 2026

Dates prévisionnelles des comités de sélection :

- Championnats d'Europe U21 : semaine du 4 mai
- Championnats d'Europe U15 et U19 : semaine du 18 mai
- Jeux Olympiques de la Jeunesse « U17 » : cf. CIO/CNOSF
- Championnats d'Europe U13 : semaine du 7 septembre
- Championnats du Monde Jeunes U15 et U19 : semaine du 5 octobre

Critères de sélection :

Championnats d'Europe U21, du 17 au 21 juin 2026 :

Sur invitation de l'ETTU et validation de la DTN.

Jeux Olympiques de la Jeunesse, du 21 octobre au 5 novembre 2026

Championnats d'Europe U15/U19 individuels et par équipe du 10 au 19 juillet 2026

Préalable : tout sélectionné en compétition de référence senior à partir du 1^{er} août 2025 est automatiquement sélectionnables pour les CEJ.

Épreuves par équipes :

Cadet(te)s (maximum 4 joueurs.ses) et juniores (maximum 5 joueurs.ses)

- Le(la) n°1 française au classement mondial jeunes, présent dans le top 20 à la date de la sélection.
- Le(la) champion(ne) de France 2025 (sous réserve de la présence d'au moins 2 des 4 premières têtes de série).
- Choix DTN (si critères 1 et 2 concernent le même joueur, cela laisse un choix DTN supplémentaire).

Épreuve individuelles :

Les sélections individuelles sont déconnectées des critères du « par équipe » (la sélection en équipe ne vaut pas sélection individuelle)

- 4 Joueurs ou joueuses maximum en U15
- 5 joueurs ou joueuses maximum en U19
- Choix DTN parmi les sélectionnables* (pris en compte des résultats internationaux / de l'investissement sur le chemin de formation et de sélection / du projet / du potentiel / de l'âge).
- Choix DTN parmi les autres joueurs à titre très exceptionnel.

** Conditions pour être sélectionnable : avoir atteint deux fois les quarts de finale, ou une fois les demi-finales, d'un WTT Youth Contender ou d'un WTT Youth Star Contender autorisés par la FFFT depuis le 1^{er} août 2025*

NB : les paires de doubles sont composées postérieurement à la sélection individuelle et n'interviennent pas dans les critères de sélection.

Championnats d'Europe U13, du 11 au 15 novembre 2026

L'équipe de France sera composée de 3 joueurs et joueuses maximum par catégorie d'âge.

Le choix sera déterminé à la suite de l'analyse des 6 mois qui précèdent le comité de sélection.

Les joueurs et les joueuses seront retenus selon le choix DTN, basé notamment sur les performances réalisées lors des championnats de France de leur catégorie, des compétitions internationales et des stages internationaux et nationaux.

**réalisations basées sur les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la construction d'un tennis de table de haut niveau*

Championnats du Monde Jeunes du 21 au 28 novembre 2026

Epreuves par équipes :

Qualification de l'équipe :

- Classement mondial
- Résultat aux CEJ

Inscription de l'équipe par la FFTT :

- Si le classement virtuel de l'équipe composée des joueurs disponibles maintient l'équipe dans le quota de qualification.

Sélection des joueurs :

- Qualifiés en individuel ;
- Choix DTN basés notamment sur classement mondial et résultats internationaux des 6 derniers mois.

Epreuves individuelles :

- Critères de sélections fixés par l'ITTF, basés sur le classement mondial, sous réserve de validation par la FFTT.

Dispositions complémentaires

Pour l'ensemble des sélections ci-avant mentionnées, le respect de la [Convention des Sportifs de Haut Niveau](#) (Convention SHN) et de la [Charte des Equipes de France](#) (Charte EDF) et de la [Charte d'éthique et de déontologie de la FFTT](#) est indispensable.

Aussi, les critères sportifs exposés ci-avant ne sont pas exclusifs. La décision finale de sélection relève de la stricte discrétion du Comité de sélection. Des motifs extra-sportifs peuvent être pris en compte par le comité de sélection. Ainsi, la FFTT se réserve le droit de privilégier certains choix dont l'objectif légitime sera de garantir l'image, le bon équilibre et la sécurité du groupe Equipe de France sélectionné. Il est entendu, néanmoins, que la sélection doit s'appuyer sur des éléments suffisamment objectifs, proportionnés et justifiables (situation personnelle rendant impossible la sélection, blessure, comportements contraires à la charte d'éthique et de déontologie dûment identifiés pouvant impacter l'image, le bon équilibre et la sécurité au sein du groupe Equipe de France, etc.).